



Résolution 142 (1958)¹

Libération des prisonniers politiques en Europe centrale et orientale

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Vu sa [Résolution 107](#) relative à l'action en vue d'obtenir la libération des prisonniers politiques en Europe centrale et orientale ;

Considérant qu'un grand nombre de prisonniers politiques ne sont pas encore libérés et qu'une nouvelle vague d'arrestations et de déportations a déferlé notamment sur la Hongrie et la zone soviétique d'Allemagne,

S'adresse une fois de plus à l'opinion mondiale pour demander la libération immédiate de ces personnes.

1. (voir [Doc. 767](#), rapport de la commission des Nations non représentées). Cette résolution a été adoptée par l'Assemblée au cours de sa 29e séance, le 14 janvier 1958

